

<https://fortcoulonge.qc.ca/PROJET-DE-REGLEMENT-NO-2020-255-CODE-D-ETHIQUE-ET-DE-DEONTOLOGIE-DES-EMPLOYES-331>



PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2020-255 : CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



- Avis publics - Avis -
Date de mise en ligne : vendredi 12 juin 2020

Copyright © Village de FORT-COULONGE - Tous droits réservés

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-255

Avis vous est donné par la soussignée directrice générale / secrétaire-trésorière de la Municipalité du Village de Fort-Coulonge, qu'à la séance ordinaire du 8 juillet 2020, le conseil adoptera le règlement numéro 2020-255 intitulé

**RÈGLEMENT PORTANT SUR
LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Toute personne désirant prendre connaissance dudit règlement peut le consulter au bas de cette page. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel (admin fortcoulonge.qc.ca) ou au bureau municipal, jusqu'au 8 juillet 2020.

DONNÉ À FORT-COULONGE, QUÉBEC, CE 11^e jour du mois de juin deux mille vingt.

NAOMIE RIVET
Directrice générale